

# MANAGERS - DE LA PRÉVENTION DES RPS AU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Comment intégrer la prévention à votre management quotidien

1 JOUR, 7 HEURES

MANAGEMENT PUBLIC

CODE : GRH15

## Objectifs de la formation

Respecter la réglementation sur la la prévention des risques

Savoir concilier l'amélioration des conditions de vie des agents et la performance de la collectivité

Intégrer la prévention des RPS au management

## Animée par

- ROBERT Xavier  
Consultant, Formateur,

## Public concernés

- Tout manager en collectivité ; Agent des ressources humaines cherchant à développer un appui pour les managers

## Critères d'admission

- Etre confronté à des situations de management, hiérarchique ou transversal.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et

attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.

- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

---

## Tarifs

- Communes < 20 000 habitants : 590,00 €HT
- Entreprises privées : 990,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants, autres établissements publics : 890,00 €HT

---

## Risques psychosociaux (RPS) : de quoi parle-t-on

- Définir la notion des risques psychosociaux
- Connaître comment se manifestent ces risques : stress, harcèlement moral et sexuel, violences au travail, souffrance au travail, burn out, suicide
- Identifier la pluralité des facteurs de risques : facteurs d'origine professionnelle, personnelle et sociétale
- Analyser les enjeux sur la santé des agents, le fonctionnement de la collectivité et la responsabilité des employeurs

---

## Comment prévenir les RPS

- Connaître les trois niveaux de prévention: primaire, secondaire, tertiaire
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles: internes et externes à la collectivité

---

## La gestion des situations préoccupantes

- Repérer les agents en souffrance : les signaux individuels et collectifs
- Faire face aux situations d'urgence : harcèlement, suicide ou tentative
- Mener un entretien avec un agent en souffrance : méthodologie
- Appréhender les dispositifs d'accompagnement des agents : pour apporter la réponse la plus adaptée à la situation

---

## Connaître les différentes étapes du plan d'actions prévu par l'accord cadre FP de 2013

- Établir un diagnostic concerté : l'importance du dialogue social, la procédure
- Faire un choix des actions à mener : dégager des priorités parmi les leviers d'action
- Suivre et évaluer : intégrer les RPS dans le document unique, la formation à mettre en place...

# La qualité de vie au travail

- Agir sur l'organisation du travail selon 4 axes : le contenu du travail, les relations sociales, l'environnement du travail et la formation
- Créer un management de bien-être au travail : pratiques adaptées, du renforcement de l'encadrement intermédiaire, recherche du sens dans le travail, accompagnement des managers

---

## Dates

### Classe virtuelle

01/04/2021

22/06/2021

07/09/2021

04/11/2021